

## L'ORDRE DES ORTHOPHONISTES ET AUDIOLOGISTES DU QUÉBEC SALUE LA STRATÉGIE *TOUT POUR NOS ENFANTS*

Montréal, le 16 janvier 2018 – À la suite du dévoilement fait plus tôt aujourd'hui par le gouvernement du Québec de sa Stratégie relative aux services éducatifs offerts aux enfants de 0 à 8 ans *Tout pour nos enfants*, l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) accueille favorablement les mesures annoncées entourant les cinq objectifs visés par cette stratégie.

Plusieurs des leviers proposés répondent aux préoccupations que l'OOAQ a depuis quelques années. Entre autres, l'ajout de professionnels sera favorisé avec l'embauche d'une cohorte de 500 ressources spécialisées. De même, l'établissement d'un processus favorisant la transition harmonieuse entre les milieux éducatifs sera maintenant assuré avec la création des dossiers numériques. Et finalement, l'importance accordée au développement de la littératie, notamment par l'implication des parents dans le processus d'apprentissage de leurs enfants.

« L'OOAQ salue ces initiatives à être mises en place qui sont un début prometteur pour faire une différence dans le parcours éducatif des enfants », se réjouit monsieur Paul-André Gallant, président de l'OOAQ.

Bien que ces mesures facilitent le début de vie scolaire des enfants entre 0 à 8 ans, l'OOAQ considère essentiel de s'assurer que le choix des 500 professionnels à être ajoutés au réseau se fasse sur la base des services appropriés aux besoins que l'enfant est en droit de recevoir pour favoriser l'atteinte de son plein potentiel.

De plus, l'OOAQ s'interroge sur les services qui s'offriront aux jeunes une fois qu'ils auront atteint l'âge cible. Bien que l'intervention précoce soit essentielle, l'impact des difficultés langagières et d'apprentissages se prolonge bien au-delà de cette période chez bon nombre d'enfants. Malheureusement, plus l'enfant chemine dans son parcours académique, plus l'accès aux services professionnels est limité au sein du système scolaire. Comment s'y prendra-t-on pour soutenir sa réussite éducative au-delà de l'âge de 8 ans ?

« Notre système scolaire éduque et forme les jeunes adultes de demain, des individus que l'on souhaite autonomes et compétents, qui contribueront positivement à la société québécoise. Il ne faut donc pas lésiner sur les moyens à prendre pour les accompagner vers leur réussite éducative et sociale », conclut monsieur Gallant.

### À propos de l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ)

L'OOAQ est un organisme régi par le Code des professions, dont la mission est d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, soit les troubles de la communication et de l'audition. Il est notamment chargé de contrôler l'accès aux professions d'orthophoniste et d'audiologiste, de soutenir le maintien et le développement de la compétence de ses membres et de surveiller leur exercice professionnel. L'OOAQ contribue également à l'amélioration de la qualité de vie de la population québécoise en s'impliquant dans différents dossiers publics en lien avec la santé et l'éducation. Comptant quelque 421 audiologistes et 2528 orthophonistes, l'OOAQ est une organisation en plein essor qui atteindra 4000 membres en 2020.